



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

football

Question écrite n° 74292

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur la publicité sur les maillots des arbitres dans le championnat professionnel de football. Ce caractère commercial lié à l'image de l'arbitrage français tant décrié ne peut qu'engendrer des conséquences négatives vis-à-vis du corps arbitral français. Il lui demande donc si des compensations financières ne pourraient pas être obtenues par un autre biais que par ces publicités intempestives.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74292

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1499